

Note 2000 / 7

Plan de travail révisé du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) de la Convention

Le Bureau de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

Le Bureau a le plaisir de communiquer, ci-joint, le Plan de travail révisé du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST), approuvé par le Comité permanent à sa 25e Réunion (23-27 octobre 2000).

Vous trouverez également, ci-joint, la liste des adresses des membres du GEST et la liste des adresses des correspondants nationaux du GEST qui ont, à ce jour, été désignés par les Parties contractantes, conformément à la Résolution VII.2.

Le cahier des charges des correspondants nationaux du GEST, adopté par le Comité permanent est également joint. Les Parties contractantes qui ne l'ont pas encore fait sont priées de désigner, dès que possible, leur correspondant national pour le GEST.

Le Plan de travail révisé du GEST représente un programme ambitieux et le groupe serait reconnaissant de recevoir des offres d'assistance de la part des correspondants nationaux. Dans les mois qui viennent, les correspondants nationaux seront consultés à propos de plusieurs activités et produits des groupes de travail du GEST. Il convient de noter que la réalisation de certaines activités approuvées reste soumise à la disponibilité de ressources financières additionnelles. Naturellement, toute contribution à l'appui de ces activités sera également bienvenue.

Le GEST tiendra sa prochaine réunion à Gland, Suisse, du 25 au 29 juin 2001. Entre-temps, les groupes de travail auront bien progressé dans leurs tâches respectives et les questions et rapports destinés à la prochaine session de la Conférence des Parties, en 2002, seront prêts pour que le Comité permanent puisse les examiner à sa 26e Réunion, du 3 au 7 décembre 2001.

Les correspondants nationaux du GEST sont invités à prendre contact avec le(s) membre(s) du GEST de leur région et, au besoin, avec les autres correspondants nationaux. Le Bureau Ramsar est également prêt à répondre aux questions et à recevoir les contributions des correspondants nationaux du GEST: celles-ci sont à adresser à Monsieur Nick Davidson, Secrétaire général adjoint (davidson@ramsar.org).

Le Bureau de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 27 novembre 2000

Annexes: Plan de travail révisé, cahier des charges des correspondants nationaux et listes d'adresses